



PS/26.05.2016

Ville de Neuchâtel  
Démarche participative *Centre et Gare : mobilité & espaces publics*

## Ateliers spécialisés « Pury / Numa-Droz »

– Synthèse finale des mardis 12.04.2016 et 17.05.2016 –



Photo 1 : atelier du 12 avril, introduction par l'animateur de la CEAT



- **Processus**

L'élaboration des propositions de mesures pour le secteur Pury/Numa-Droz/Centre-ville a été réalisée par les participants grâce à un processus de travail cohérent qui s'est étendu sur les ateliers du 12 avril et du 17 mai. Les propositions intermédiaires élaborées le 12 avril ont été reprises par les participants le 17 mai, afin d'être affinées et discutées pour *in fine* établir une liste consensuelle de propositions de mesures.

- **Objectifs des ateliers**

Les participants définissent des mesures concertées sur la base des éléments suivants:

- Principes adoptés le 24 novembre 2015
- Principes issus de l'atelier Mobilité-Accessibilité-Stationnement (MAS 2014)
- Propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015
- Mesures issues des études de la Ville
- Leurs propres propositions

- **Articulation des ateliers**

Atelier du 12 avril :

- Affichage et présentation des études concernant le secteur Pury / Numa-Droz / Centre-Ville.
- Elaboration des propositions de mesures pour le secteur Pury / Numa-Droz / Centre-Ville sur la base des études, des propositions du 23 septembre, des principes retenus le 24 novembre et des principes MAS 2014.
- Restitution en plénum des propositions de mesures par sous-secteur et évaluation du taux d'adhésion.

Atelier du 17 mai :

- Affichage des études concernant le secteur Pury / Numa-Droz / Centre-Ville ainsi que des propositions de mesures élaborées le 12 avril.
- Discussion constructive des propositions de mesures, apports pour améliorer et/ou compléter les propositions.
- Consolidation par consensus de la liste de mesures du secteur Pury / Numa-Droz / Centre-Ville.

## 1. Atelier du 12 avril

### Introduction

L'animateur de la CEAT accueille cordialement les participants au nom de la CEAT et de la Ville de Neuchâtel. Il souhaite la bienvenue aux personnes qui n'ont pas participé aux deux ateliers précédents. Il introduit la soirée et présente succinctement les points suivants :

- La suite immédiate du processus est constituée de deux ateliers portant sur le secteur Pury/Numa-Droz/Centre-ville, destinés aux acteurs spécialisés dont les objectifs sont les suivants :
  - Définir des propositions de mesures concertées sur la base des principes adoptés le 24 novembre 2015, des principes MAS 2014, des propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015, des mesures issues des études de la Ville et de leurs propres propositions.
- La présence aux deux ateliers est importante pour assurer la continuité et donc la qualité du travail, les méthodes de travail choisies constituant un ensemble cohérent et indissociable.
- Présentation du déroulement de la soirée et de la méthode de travail dans les groupes.
- Les propositions de mesures faisant l'objet de l'exposition sont issues de l'étude « Circulation centre-ville » des bureaux Christe&Gygax et stadt raum verkehr, ainsi que des outils de planification de la Ville.
- Rappel des principes de la démarche Centre et Gare et des principes MAS 2014 qui doivent guider les travaux de cet atelier et du suivant.

### Groupes de travail : déroulement

- **Objectif**

Prise de connaissance des études en cours sur le secteur et formulation de propositions de mesures sur la base des études et des propositions du 23 septembre dans le cadre des principes retenus le 24 novembre et ceux issus de l'atelier MAS 2014.

- **Méthodologie des groupes de travail**

Les participants sont séparés en 3 groupes équilibrés, tant au niveau du nombre que de leur composition, sur la base des préférences de sous-secteurs exprimés lors de la confirmation d'inscription.

Chaque groupe se retrouve autour d'une table sur laquelle est disposée une carte du sous-secteur concerné (photo satellite) garnie de post-it oranges comportant les intentions de mesures issues des études de faisabilité de la Ville et des post-it jaunes comportant les propositions issues de la soirée publique du 23 septembre. Des post-it verts sont à disposition pour y inscrire les propositions formulées par le groupe.

L'animateur de chaque groupe rappelle l'objectif et le déroulement et s'assure de la bonne compréhension des enjeux par tous les participants. Il demande à chacun de se présenter (nom et organisation représentée). Le groupe se choisit un rédacteur, un rapporteur et un gardien du temps. L'animateur explique brièvement l'origine et l'objet des différentes études qui portent sur le sous-secteur. Les participants prennent connaissance des mesures et propositions inscrites sur les post-it et localisées sur la carte et sont libres de poser des questions aux représentants des services de la Ville. Ensuite le groupe organise son travail librement, tout en rappelant que le but est la recherche de solutions partagées, de compromis acceptables pour tous et qu'il convient d'aboutir dans le temps imparti à une liste de propositions de mesures à présenter au plénum. Cette liste est à inscrire sur un « flipchart ». Pour ce travail, chaque groupe dispose de deux heures, y compris une pause.

## Méthodologie en plénum

Les affiches avec les propositions sont présentées en plénum par le rapporteur de chaque groupe (10 minutes par groupe). Chaque participant-e est invité-e à indiquer son accord, désaccord ou indifférence face à chaque proposition au moyen de pastilles de couleur : vert = accord, jaune = indifférent, rouge = désaccord.

- **Discussions dans les groupes de travail**

Les discussions dans les groupes de travail se sont déroulées dans de très bonnes conditions avec un nombre de participants adapté et grâce à une dynamique constructive et participative. Chaque groupe s'est approprié la méthode de travail de manière différente tout en aboutissant, dans les temps, au résultat attendu.

Les présentations des mesures en plénum n'ont pas suscité de questions de compréhension. Les discussions sont réservées pour le prochain atelier. Notons encore que l'exposition des propositions de mesures issues des études et outils de planification de la Ville a été très appréciée et a rencontré un vif intérêt. Elle sera reconduite le 17 mai.

La séance est levée à 22h00 et les participants sont invités à partager une verrée.

## 2. Atelier du 17 mai

### Introduction

L'animateur accueille les participants et se réjouit de partager avec eux ce cinquième et dernier atelier spécialisé de la démarche participative « Centre et Gare ». Il souhaite la bienvenue, au nom de la CEAT et de la Ville de Neuchâtel, à toutes les personnes présentes. Il introduit la soirée en présentant brièvement les points suivants :

- L'atelier du jour et celui du 12 avril constituent un ensemble cohérent et indissociable portant sur le secteur Pury / Numa-Droz / Centre-ville, divisé en trois sous-secteurs. Ces ateliers sont destinés aux acteurs spécialisés et visent les objectifs suivants :
  - Définir des propositions de mesures concertées sur la base des principes adoptés le 24 novembre 2015, des propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015, des mesures issues des études de la Ville, des propositions des habitants récoltées sur la plate-forme d'échange consacrée à la démarche et de leurs propres propositions.
- Les résultats intermédiaires de l'atelier du 12 avril: 54 propositions intermédiaires réparties dans les trois sous-secteurs (13 Quai Philippe-Godet / Place Pury ; 18 Rue du Seyon / Place Pury ; 23 Rue des Terreaux / Place Numa-Droz).
- En plus des études de faisabilité exposées, trois affiches supplémentaires permettent de visualiser les propositions intermédiaires résultant du 12 avril.
- Rappel des règles du jeu, notamment des rôles différenciés des représentants des services de la Ville et des acteurs spécialisés. Trois acteurs publics ont en outre un rôle de participants, à savoir le délégué au centre-ville, la représentante du service cantonal des Transports et le représentant du service cantonal des Ponts et chaussées.
- Présentation du déroulement de la soirée et de la méthode de travail dans les groupes. La recherche de consensus doit être visée par tous les groupes dans la consolidation de leurs propositions respectives. Le temps étant court, il faudra être efficace. Mais par rapport à l'atelier du 8 mars, 5 minutes de battement ont été prévu pour les changements de salle des groupes de travail et 5 minutes supplémentaire pour la synthèse finale.
- Rappel des principes retenus le 24 novembre et qui doivent guider les travaux de cet atelier et des suivants.

## **Groupes de travail : déroulement**

- **Objectif**

Amélioration ou modification des propositions de mesures intermédiaires et consolidation par consensus (obtention d'une liste exhaustive et d'une liste consensuelle). En cas de désaccord, l'accent est mis sur la recherche de solutions acceptables par tous les acteurs représentés.

- **Méthodologie des groupes de travail**

Les participants se regroupent dans les trois mêmes groupes formés lors de l'atelier précédent. Chaque groupe se retrouve autour d'une table sur laquelle est disposée la carte (photo satellite) de l'un des deux sous-secteurs sur lesquels le groupe en question n'a pas encore travaillé. Cette carte est garnie de post-it verts comportant les propositions intermédiaires de mesures issues de l'atelier du 12 avril. Des post-it jaunes sont à disposition pour y inscrire de nouvelles propositions ou des commentaires complémentaires. Des post-it oranges doivent permettre d'exprimer des désaccords et d'y indiquer des propositions alternatives ou des modifications. L'affiche originale avec les propositions intermédiaires du 12 avril qui ont été évaluées avec des pastilles de couleurs est également affichée sur un « flipchart » à côté de la table.

L'animateur rappelle l'objectif de ce groupe de travail et explique son déroulement : prendre connaissance des mesures proposées le 12 avril par un autre groupe, en discuter, puis les compléter, améliorer et commenter. Par souci d'efficacité, le groupe se choisit un rédacteur, un rapporteur et un gardien du temps.

Chaque groupe dispose de 25 minutes pour donner son avis, puis les groupes effectuent une première rotation. Chaque groupe passe par le second sous-secteur qu'il n'a pas traité le 12 avril.

Une seconde rotation est effectuée pour que chaque groupe se retrouve sur le sous-secteur traité le 12 avril. Il prend connaissance des modifications et commentaires ajoutés par les autres groupes. Sur la base de ces réactions, le groupe élabore une synthèse des propositions qu'il devra présenter en plénum.

- **Méthodologie en plénum**

Les propositions finalisées sont présentées en plénum par le rapporteur de chaque groupe sur la base des affiches de synthèse. Le groupe doit chercher à défendre ses propositions, en argumentant sur les modifications et/ou compléments des autres groupes qui n'auraient pas été retenus. Le but étant d'obtenir un consensus.

Pour chaque proposition, l'animateur demande au plénum d'exprimer les éventuels désaccords et d'en expliquer les raisons, afin qu'un échange de points de vue puisse avoir lieu. Le groupe peut choisir de modifier la formulation de sa proposition ou de la maintenir telle quelle. Si le consensus est obtenu, c'est-à-dire que plus aucune opposition ne se manifeste, la proposition est adoptée par consensus. Si le désaccord persiste, l'animateur procède au vote pour connaître le nombre de personnes en accord et en désaccord, ainsi que le nombre de participants qui s'abstiennent.

- **Discussions dans les groupes de travail**

Sur certains sous-secteurs, tous les groupes ne parviennent pas à traiter l'ensemble des propositions intermédiaires. Les animateurs veillent donc à ce que chaque proposition soit au minimum discutée par l'un des deux groupes. Les discussions sont animées, notamment sur les questions touchant à la possibilité de déplacer la ligne de bus de la rue du Seyon ou la suppression de places de stationnement. Si chaque acteur défend en premier lieu les intérêts qu'ils représentent, les discussions sont néanmoins toujours constructives et dans un esprit d'amélioration de l'existant pour le bien commun. La phase de synthèse n'est pas évidente, car les avis des différents groupes sont parfois divergents. Mais chaque groupe parvient à finaliser une série de propositions cohérentes, pour certains au prix de la totalité de la pause.

- **Discussions en plénum**

En plénum, de nombreuses propositions donnent lieu à des discussions. Les échanges sont parfois vifs et tranchés, mais toujours courtois. Il apparaît clairement que la manière de présenter une proposition influence sensiblement les réactions dans la salle, notamment par rapport au but visé par le groupe à l'origine de la proposition. Les lignes ont été plus clairement marquées que lors des discussions en plénum pour les secteurs Ecluse/Gare et Alentours de la Gare, notamment sur la question de la place accordée aux cyclistes (par exemple dans la zone piétonne) ou la suppression de places de stationnement. Les groupes ont parfois préféré conserver des formulations de propositions qui posaient problème, plutôt que de privilégier la recherche du consensus.

L'animateur clos les discussions en remerciant vivement tout les participants pour leur implication jusqu'à une heure tardive ainsi que lors de l'ensemble des ateliers. Il félicite tout le monde pour les résultats obtenus.

Olivier Neuhaus conclut la soirée en adressant également un mot de remerciement aux participants, au nom de la Ville de Neuchâtel, pour leur participation active, inspirante et constructive. Il rappelle que les propositions seront étudiées par la Ville pour poursuivre les discussions et pouvoir les présenter à la soirée de restitution le 13 septembre.

La séance est levée à 22h45 et les participants sont invités à partager une verrée.

### 3. Groupes de travail : résultats

Les tableaux suivants présentent les propositions retenues par le plénum. Les formulations ci-dessous ont été modifiées, afin d'en faciliter la compréhension, mais sans en altérer le sens.

- **Quai Philippe-Godet / Place Pury**

Résumé : 18 propositions, dont 3 n'ont pas trouvés de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Abstention	Désaccord
1.	Quai Ph.-Godet : autoriser le tourner à gauche depuis le Quai Godet sur la ruelle Mayor, pour autant que cela ne préterite pas la création de bandes cyclables.	Oui			
2.	Quai Philippe-Godet : réduction du nombre de voies (cf. étude).	Oui			
3.	Quai Philippe-Godet : végétalisation côté nord.	Oui			
4.	Quai Philippe-Godet : création de bandes cyclables.	Oui			
5.	Baie de l'Evole : réaménagement de la Baie de l'Evole pour favoriser la baignade.	Oui			
6.	Baie de l'Evole : suppression des « bacs » sur la promenade de la baie de l'Evole et réaménagement plus convivial.	Oui			
7.	Promenade-Noire : création d'un passage pour piétons en face de l'ascenseur de la tour des prisons.	Oui			
8.	Promenade-Noire : réaménagement des places de parc actuellement en épis (sécurité des cyclistes).	Non	14	2	4
9.	Promenade-Noire : suppression de la voie du bus pour créer des bandes cyclables.	Non	10	6	4
10.	Centre-ville : favoriser le parpage courte durée pour des tarifs préférentiels dans les parkings en ouvrage.	Non	8	8	4
11.	Place Pury : assurer une liaison en surface entre la place Pury et le lac pour les piétons et les vélos.	Oui			
12.	Rue de l'Oriette : mise en sens unique dans le sens nord-sud.	Oui			
13.	Place Pury : réaménager le sud de la place	Oui			
14.	Place Pury : emplacement des arrêts de bus à clarifier	Oui			
15.	Place Pury : revoir les accès pour les vélos	Oui			
16.	Place Pury : clarifier les espaces pour les différents modes de transports	Oui			
17.	Place Pury : organiser un concours pour aménager la place	Oui			
18.	Tous secteurs : aménager des départs anticipés pour les vélos dans tous les carrefours	Oui			

**Propositions définitives pour le sous-secteur Quai Philippe-Godet / Place Pury**



- **Rue du Seyon / Place Pury**

Résumé : 6 propositions, dont 1 n'a pas trouvé de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Indifférent	Désaccord
19.	Zone piétonne : livraisons : - faire respecter le règlement dans toute la zone piétonne : pas après 10h00 - aménagement de zones de chargement / déchargement pour les livreurs / mise en place de consignes pour déposer les achats - mise en place d'un système de livraison à domicile et/ou vers les parkings couverts (vélos-cargo)	Oui			
20.	Rue du Seyon : étudier une alternative au passage du bus à la rue du Seyon en veillant à : - améliorer la qualité de la mobilité piétonne - préserver l' <u>accessibilité</u> en TP au centre-ville et la vitesse commerciale	Oui			
21.	Centre-ville : vélos au centre-ville : - nouveaux parkings à vélos (haut rue Moulin / Seyon / Hôtel de Ville / Pury / St-Maurice etc.) - maintenir et signaler (au sol) les itinéraires de traversée N-S et E-W	Non	7	5	8
22.	Place Pury : veiller à la connexion entre la place Pury et le lac.	Oui			
23.	Centre-ville : parcage : - en surface : places gratuites dès 19h (ou 18h30) au lieu de 21h, mais en tenant compte des besoins des résidents. - en ouvrage : système de tarif préférentiel, en lien avec les commerçants pour encourager le parcage en ouvrage.	Oui			
24.	Rue du Seyon : aménagement : - ajouter des bancs - éviter que les pancartes ne gênent la mobilité des piétons - aménager des éléments végétalisés	Oui			

Propositions définitives pour le sous-secteur Rue du Seyon / Place Pury

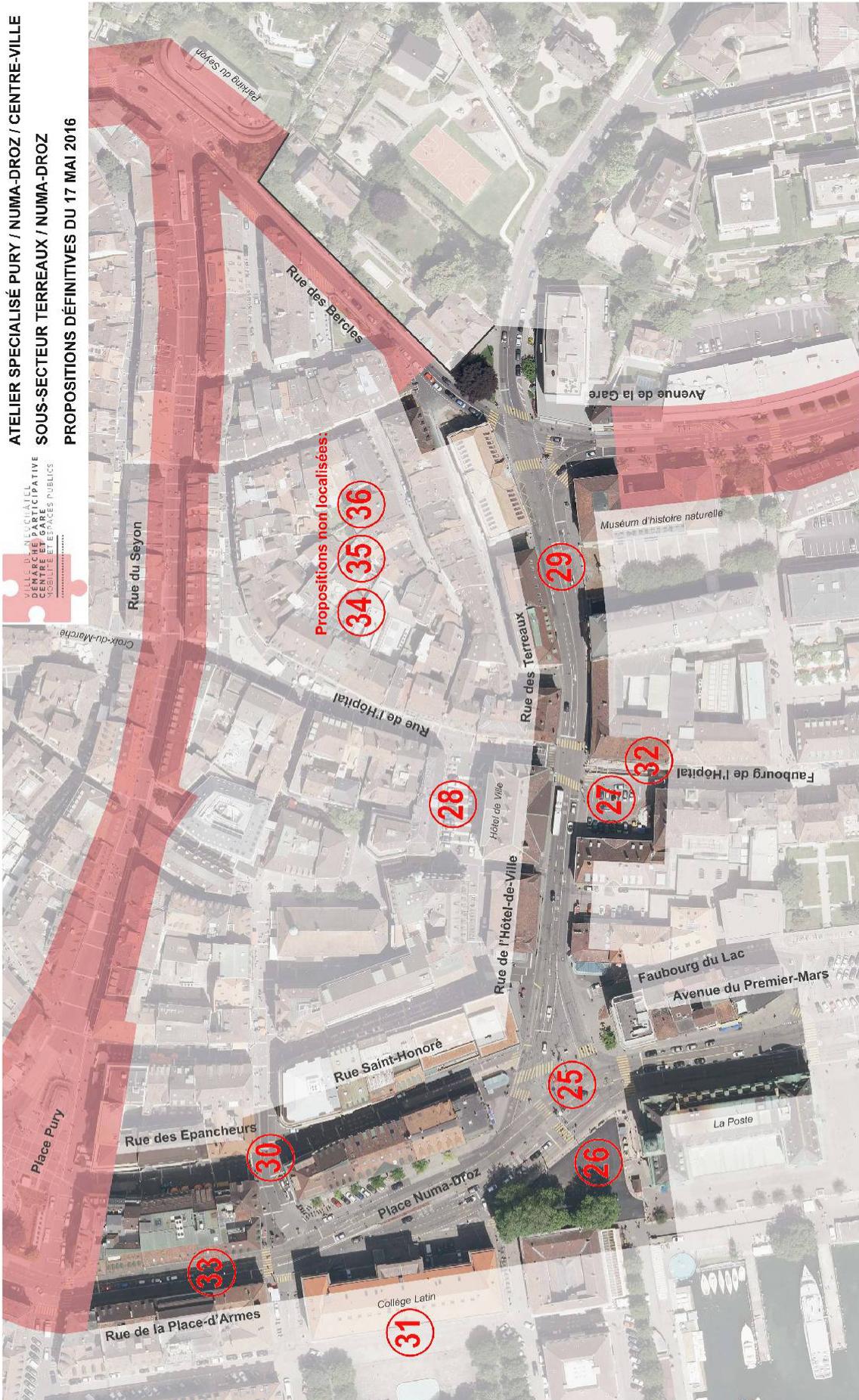


• **Rue des Terreaux / Place Numa-Droz**

Résumé : 12 propositions, dont 6 n'ont pas trouvés de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Indifférent	Désaccord
25.	Place Numa-Droz : aménager <u>à l'essai</u> un giratoire avec 3 passages piétons plus larges régulés par des feux. Evaluer ce test afin de déterminer quelle solution est la plus adaptée.	Non	8	6	6
26.	Place Numa-Droz : suppression du parking à l'ouest de la Poste, aménager une place conviviale et arborisée avec des places pour les vélos, si possible couvertes.	Non	15	1	4
27.	Place de l'Hôtel communal : - suppression du parking - ajout d'un arrêt de bus à la montée - prolongement de la durée des traversées piétonnes (feux)	Non	11	5	4
28.	Hôtel-de-Ville : place du Concert, à l'ouest de l'Hôtel de Ville : - suppression des places de stationnement publiques - ajout de places taxis - ajout de places vélos - ajout de places handicapés	Non	11	5	4
29.	Rue des Terreaux : - création d'une piste cyclable à la montée - aménagement d'un départ de flux anticipé - élargissement des trottoirs	Oui			
30.	Rue des Epancheurs / St-Honoré : - transférer les bus sur Numa-Droz - déplacement de deux arrêts de bus devant le collège latin - suppression de l'arrêt couvert des bus sur St-Honoré	Oui			
31.	Collège latin : - aménager la place au sud du collège latin de manière plus conviviale en lien avec le bâtiment - Déplacer le passage piéton de la rue du Bassin en direction du côté ouest du collège latin et élargir le trottoir.	Oui			
32.	Faubourg de l'Hôpital : inverser le sens de circulation et supprimer la présélection descendante des Terreaux vers la gauche	Oui			
33.	Place d'Armes : piste cyclable bidirectionnelle au sud de la rue pour mener au port / Jeunes Rives	Non	7	10	3
34.	Zone piétonne : casiers à commission et service de livraison	Oui			
35.	Centre-ville : harmoniser les tarifs des parkings en extérieur et en ouvrage	Non	9	9	2
36.	Centre-ville : bornes rétractables aux entrées de la zone piétonne pour garantir des heures d'ouverture fixes et strictes (6h – 10h)	Oui			

Propositions définitives pour le sous-secteur Rue des Terreaux / Place Numa-Droz



#### 4. Conclusion

Les ateliers spécialisés des mardis 12 avril et 17 mai 2016, consacrés au secteur Pury / Numa-Droz / Centre-ville, ont permis d'élaborer une liste de 36 propositions de mesures, dont 26 ont été adoptées par consensus par l'ensemble des participants. Si la participation a été plus faible que lors des ateliers portant sur les secteurs Ecluse/Bercles/Av. de la Gare et Alentours de la Gare, l'implication générale, la prise de parole dans les groupes de travail et les débats lors du plénum ont été plus vifs. L'on a en effet pu constater que les personnes présentes depuis le début ont pu se familiariser avec les méthodes au fur et à mesure des ateliers. Chacun ayant pu s'exprimer durant la phase de discussion des propositions en plénum, les propositions qui ont été adoptées par consensus doivent être considérées comme des directions fortes et prioritaires du point de vue de l'ensemble des acteurs spécialisés représentés. La liste des propositions est désormais en mains des autorités de la Ville de Neuchâtel et sera traitée par les services compétents et les instances politiques, afin de déterminer la suite à y donner.

Rédaction de la synthèse : Philipp Schweizer/CEAT



Photo 2 : discussion animée des propositions de mesures dans le groupe de travail Terreaux / Numa-Droz.